

EXAMEN BLANC N°2

Exercice I : (5 points)

Le déficit extérieur s'envole à 11.4% du PIB

Le déficit du compte courant de la balance des paiements a atteint 47 milliards de DH à fin juin, soit 20% de plus en un an. Les avoirs extérieurs couvrent moins de quatre mois d'importation. Tout semble indiquer que le gouvernement va devoir emprunter à l'extérieur plus que ce qu'il a déclaré. Le dernier chiffre de l'Office des changes sur le déficit de la balance courante des paiements résume à cet égard le besoin de financement de l'économie qui va en s'accroissant. En effet, au titre du deuxième trimestre de cette année, le compte courant de la balance des paiements a dégagé un déficit de 26,44 milliards de DH. Ce faisant, sur le premier semestre 2012, le déficit du compte courant a atteint 47 milliards de DH. Pour prendre la mesure de ce déficit, il faut savoir qu'il représente 11,4% du PIB du premier semestre de cette année (calcul de La Vie éco) ; le dernier chiffre du HCP sur les comptes nationaux indiquant que le PIB au deuxième trimestre a augmenté de 2,3% par rapport à la même période de 2011. Au premier trimestre, le PIB avait progressé de 2,8%.

Le ralentissement de la croissance n'arrange pas les choses

Autrement dit, outre le déficit structurel de la balance commerciale (100 milliards de dh au premier semestre), la faiblesse du niveau de croissance a sans doute ajouté à l'importance du ratio du déficit courant sur le PIB. Mais au-delà du ratio, la valeur de ce déficit (-47 milliards de DH) est en elle-même extraordinairement élevée. Et dans la mesure où la partie basse de la balance des paiements, notamment les opérations financières, n'a pas dégagé des excédents à même de couvrir le déficit de la partie haute (c'est-à-dire le compte des transactions courantes), c'est dans les réserves de changes que l'on puise pour combler le trou ! Au premier trimestre, il avait fallu ponctionner 13,7 milliards de dirhams pour financer le déficit courant (car la balance des paiements est, par construction, toujours équilibrée) et au deuxième, pas moins de 14,3 milliards de DH. C'est la raison pour laquelle les avoirs extérieurs nets sont en train de fondre comme neige au soleil.

Sachant que la valeur des importations des biens et services à fin août a été de 278,2 milliards de DH., le niveau des réserves actuelles permettrait donc de couvrir moins de quatre mois d'importations (3,9 mois exactement). La situation, à ce niveau, n'est certes pas complètement compromise, puisque le seuil d'alerte généralement retenu est celui de réserves égales ou inférieures à trois mois d'importations de biens et services. Mais en termes de tendance, la situation est devenue très fragile ! Cela explique d'ailleurs que le gouvernement, outre la sortie sur le marché international, cherche à comprimer les importations, d'une part, en usant des possibilités juridiques et réglementaires existantes, comme la défense commerciale et le contrôle de qualité et de conformité, et, d'autre part, en mettant en place de nouveaux mécanismes obligeant à s'approvisionner sur le marché domestique, et/ou renchérissant certains produits à l'import, comme les produits dits de luxe.

Texte adapté

Source : La Vie éco du 08/10/2012

T.A.F. :

- 1. Expliquer : réserves de changes (0,5 point)**
- 2. Caractériser la situation du commerce extérieur marocain (0,5 point)**
- 3. Déterminer les conséquences de cette situation sur les ressources de l'Etat (1point)**
- 4. Expliciter la relation qui existe entre le ratio du déficit courant sur le PIB et la croissance économique. (1 point)**
- 5. Commenter la phrase soulignée (1 point)**
- 6. Analyser les différentes possibilités pour sortir de cette situation (1 point)**

Exercice II : (4,5 points)

Loi de finances 2014 : priorité à la réduction des dépenses sans trop peser sur le contribuable

La réforme de la TVA entamée en 2005 est poursuivie. Les dépenses de compensation et d'investissement sont réduites. L'objectif est de ramener le déficit budgétaire à 3% à l'horizon 2016 et de baisser le niveau d'endettement du Trésor.

La Loi de finances 2014 se présente en effet comme un Budget qui se préoccupe de réduire, du moins de freiner les dépenses, sans trop peser sur le contribuable. En d'autres termes, l'Exécutif, tout en ayant le souci de réduire le déficit budgétaire, qu'il ambitionne de ramener à 4,9% du PIB en 2014, n'a pas vraiment usé de la «pompe à fric» qu'est la fiscalité. Il a préféré réduire les dépenses d'investissement (-16%) et celles des charges communes et de fonctionnement (-16,7% pour les dépenses de compensation) plutôt que d'augmenter de façon significative les impôts. Cette dernière alternative pouvant s'envisager, vu l'importance des dépenses fiscales et la nécessité de rétablir les équilibres macroéconomiques passablement rompus. Bien évidemment, des ajustements de certains taux, notamment en matière de TVA, ont été décidés dans cette Loi de finances. Exemples : la TVA sur les graisses alimentaires (comme les margarines) et les véhicules utilitaires passe de 14% à 20%. De même, une taxe sur les billets d'avion ainsi que sur les véhicules d'une valeur dépassant 400000 DH a été instituée. En matière d'IS, l'exonération du secteur agricole a pris fin. Mais les petites et moyennes exploitations continueront de bénéficier de l'exonération de façon totale et permanente.

Le plus gros des dépenses fiscales concerne la TVA

A propos de la TVA, il faut bien voir que c'est la taxe à travers laquelle les pouvoirs publics ont consenti les dépenses (fiscales) les plus élevées : plus de 14 milliards de DH en 2013. C'est la raison pour laquelle d'ailleurs une réforme de cette taxe a été entamée depuis 2005, avec comme objectif, à terme, de supprimer la multiplicité des taux actuellement en vigueur (soit 4 taux, et même 5 en comptant le taux zéro) pour n'en garder que deux (20% et 10% ou 12%). Ce qui implique, nécessairement, donc l'augmentation des prix des produits et services concernés. La question est cependant de savoir à qui s'adressent ces hausses. Il est clair que la taxe sur les véhicules de «lux», ou même celle sur les billets d'avion sera, en gros, payée par ceux qui ont les moyens de payer. Quant à l'augmentation de la TIC sur les vins et le tabac, tous les gouvernements de par le monde y recourent pour augmenter les recettes bien sûr mais aussi, en même temps, pour lutter contre les fléaux du tabac et de l'alcool, même si les résultats obtenus peuvent être discutés.

Texte adapté Source La Vie éco du 06/01/2014

T.A.F. :

1. Déterminer la nature de la politique budgétaire qui sera adoptée en 2014 (0,5 point)
2. Relever les objectifs de la loi des finances 2014 (1 point)
3. En quoi consiste la réforme fiscale adoptée dans le cadre de la loi des finances 2014 (1 point)
4. Quelles en sont les conséquences sur les ménages et l'économie (1 point)
5. Citer et expliquer une limite de cette loi (1 point)

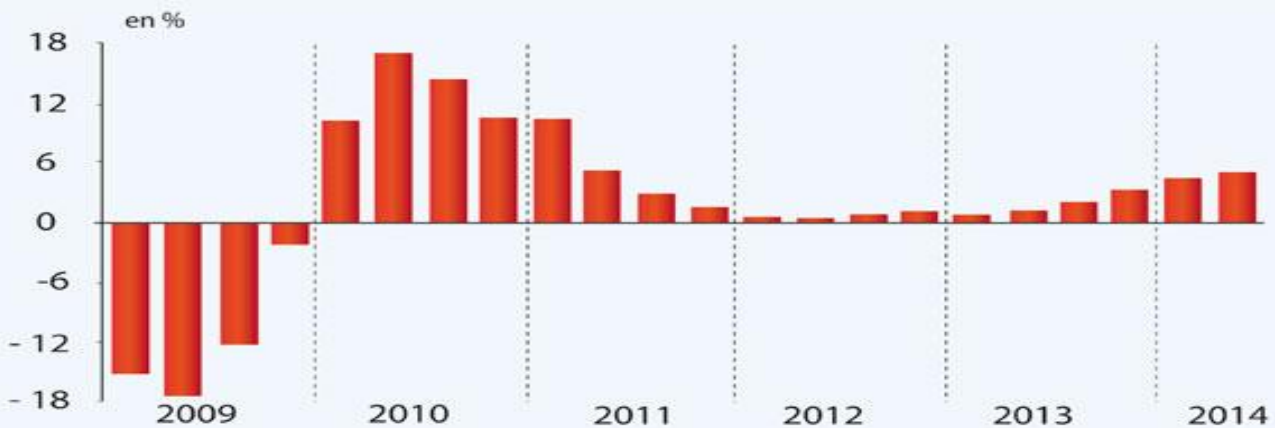
Exercice III : (4 points)

Face à un déficit budgétaire chronique, la loi des finances en cours se veut plutôt comme un remède pour sortir de cette crise. Dans une synthèse argumentée montrer, à partir du document précédent et de vos connaissances, présenter les apports de cette loi dans le sens de cet objectif et montrer les limites de ses apports.

Exercice IV : (3 points)

La croissance du PIB se tasse

Demande mondiale adressée au Maroc



Source : élaboration HCP, indice des biens en volume, cvs, base 100 : 2005.

L'économie nationale a tourné au ralenti au premier trimestre 2014. Elle fait les frais notamment d'une activité agricole dont les performances sont relativement moins bonnes que l'année dernière. Heureusement que les activités non agricoles frémissent, dans le sillage d'une reprise de la demande étrangère, européenne notamment.

Ainsi, selon les derniers chiffres publiés par le (HCP), la croissance économique nationale n'aurait progressé au premier trimestre 2014 que d'environ 2,5%, alors qu'elle affichait 4,5% un trimestre plus tôt. Elle devrait encore ralentir au deuxième trimestre, pour se situer à près de 2,3%. Cette décélération s'explique essentiellement par une contribution négative du secteur primaire à la croissance globale, après une campagne agricole exceptionnelle en 2013, indique le HCP. En effet, la valeur ajoutée agricole aurait reculé de 3,4% au premier trimestre 2014, suite au retour des conditions climatiques difficiles, notamment en début de campagne. C'est ce que montre le bilan pluviométrique. Cette situation aurait pesé lourdement sur les travaux d'ensemencement des cultures précoces, notamment les céréales, dont la superficie emblavée n'aurait pas dépassé 4,78 millions de ha, à la mi-février, en baisse de 20,2%, en variation annuelle.

En revanche, les activités hors agriculture auraient légèrement accéléré au premier trimestre, avec une croissance de 3,5%, contre 2,2% observé le trimestre précédent. Ces activités sont dopées essentiellement par la demande extérieure. Pour le deuxième trimestre 2014, le HCP prévoit une nouvelle baisse des activités agricoles (-3,9%), et ce, en dépit d'une atténuation progressive des effets du déficit pluviométrique du début de l'année. En effet, explique le HCP, même si cela devrait améliorer le développement de la plupart des cultures, la réduction des superficies semées continuerait de pénaliser les performances de la production végétale. En revanche, les activités hors agriculture continueraient à profiter de l'accroissement du commerce mondial et d'une amélioration de l'environnement international, notamment de la zone euro, principal partenaire du Maroc. De ce fait, la demande mondiale adressée au Maroc retrouverait du tonus. Le HCP table sur une progression de 5,3%.

Source : *Le Matin* du 15/04/2014

T.A.F. :

1. Interpréter l'évolution de la demande extérieure entre 2009 et 2014 (0,5 point)
2. Expliciter l'effet de cette évolution sur la croissance économique (1point)
3. Relever les principaux facteurs de la croissance (0,5 point)
4. Expliquer l'impact de chaque facteur sur la croissance économique (1 point)

Exercice V : (3,5 points)

La baisse de l'inflation ravive les craintes de déflation

La faiblesse de la hausse des prix parmi les 18 pays de l'union économique et monétaire se confirme.

L'inflation a ralenti en décembre dans la zone euro après sa légère remontée de novembre, ravivant les craintes de déflation, selon la première estimation publiée mardi dernier par Eurostat, l'office des statistiques de l'Union européenne. Un recul modéré, mais qui confirme la faiblesse de la hausse des prix parmi les 18 pays de l'union économique et monétaire puisque sur les trois derniers mois de l'année, celle-ci a évolué en zone euro entre 0,7 et 0,9%.

Les prix des services reculent

Progressivement, on semble donc s'éloigner de l'objectif de la BCE d'une inflation «inférieure, mais proche de 2%». D'autant que ce chiffre de décembre est un peu différent des deux précédents. «En octobre, comme en novembre, la désinflation avait en effet été alimentée par le recul des prix de l'énergie (-1,7 % en octobre, -1,1 % en novembre)», souligne Capital.fr. Cette fois, les prix énergétiques se sont stabilisés. L'inflation sous-jacente (hors énergie et alimentation) est ainsi de 0,7%, son plus-bas historique. «La désinflation est donc le fruit d'un recul des prix des autres biens et services. C'est donc une pression supplémentaire sur la marge des entreprises, notamment dans le secteur des services où la hausse annuelle des prix est passée de 1,4% en novembre à 1% en décembre», poursuit Capital.fr

Que fera la BCE ?

En octobre, l'affaiblissement brutal de la croissance de 1,1% à 0,7% avait conduit la BCE à abaisser encore d'un quart de point son taux directeur à 0,25% pour contrer cette désinflation. «Le Conseil des Gouverneurs de la BCE qui se réunit ce jeudi va donc devoir constater que cette baisse n'a pas permis de débloquer la situation. Mario Draghi va-t-il proposer, pour autant, de sortir une partie de sa «panoplie» ou de son «artillerie» pour contrer le phénomène ? Rien n'est moins sûr», commente le Parisien.fr. Beaucoup plaident encore pour l'attentisme et misent sur une accélération de la reprise économique pour relancer la hausse des prix. Mais cette accélération pourra-t-elle avoir lieu avec une si faible inflation et avec des banques toujours aussi peu promptes à promouvoir la consommation.

Texte adapté

Source : Le Matin du 08/01/2014

T.A.F. :

1. Expliquer les expressions soulignées (1point)
2. Déterminer les causes de la désinflation à partir du document (0,75 point)
3. Relever du texte une conséquence de la désinflation (0,5 point)
4. Relever du document l'objectif de la BCE (0,5 point)
5. Préciser l'instrument adopté pour atteindre cet objectif (0,25 point)
6. Commenter la dernière phrase du texte (0,5 point)